

Au Cœur de l'info

Bulletin d'information de la Communauté de Communes - n°3 - Juin 2005

Le mot du Président

Comme vous pourrez le lire dans ce troisième numéro de « Au Cœur de l'info », de nombreux dossiers avancent et avancent vite. Vos élus travaillent chaque jour sur des sujets aussi différents que ceux des déchets ménagers ou du complexe aquatique.

Le développement économique, principale ressource de notre Intercom, continue à nous donner entière satisfaction, avec la vente de parcelles que nous commercialisons toujours régulièrement. Source d'emplois et de revenus, les entreprises sont pour nous tous une vitrine de la qualité de nos zones.

Je voudrais également parler du Commerce avec la Charte Qualité qui permet aux commerçants qui l'on souhaité, de faire partie de ce challenge en partenariat avec Chambre de Commerce et d'Industrie et Cœur de Nacre. Notre implication dans cette charte vient du fait que nous souhaitons avoir un commerce de qualité sur l'ensemble de notre territoire.

Un dossier sensible est celui des gens du voyage. Comme vous pouvez le constater, surtout l'été, des rassemblements sauvages se font ici ou là sur notre territoire. Le Préfet nous demande de mettre en place une aire d'accueil de 20 places permanentes et de 100 places temporaires. Nous travaillons dans un souci de clarté pour trouver ces endroits correspondants au cahier des charges imposé par la Préfecture. Des propositions devront être faites début juillet et je ne manquerai pas de communiquer sur ce sujet délicat.

Quant au traitement des déchets des ménages, après un flottement lié au changement de la collecte pour les uns, au changement de jour pour les autres, les habitudes semblent maintenant être prises. Dans ce bulletin, vous pourrez comprendre l'importance du tri pour notre environnement et pour nos finances.

Le dossier phare, attendu par le plus grand nombre, petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, est le Complexe Aquatique. Comme vous le lirez plus loin, le dossier avance à grands pas. Le projet rendu par l'architecte répond au cahier des charges quant au coût, à l'esthétisme, et au respect du paysage. Il nous faut maintenant déposer ce dossier auprès de nos partenaires tels que Conseils Général et Régional, Jeunesse et Sport, Etat, et peut-être l'Europe, pour nous aider dans le financement. Mais soyons sûr qu'ils sauront répondre favorablement à notre demande.



Signature du marché de Maîtrise d'œuvre du futur complexe aquatique.

Comme vous le voyez, nos projets se concrétisent. J'espère que ce bulletin apportera les réponses aux différentes questions que vous pourriez vous poser. Les élus et moi-même restons à votre disposition pour compléter vos légitimes attentes.

Laurent Huet

Dans ce numéro :

- Le mot du Président p. 1
- Dossier **Ordures ménagères** p. 2-5
- Aménagement de l'espace p. 5
- Budget 2005 p. 6
- Développement économique p. 6
- Affaires sociales p. 7
- RAM et Prévention
- Equipements sportifs p. 8

Bulletin d'Information de la Communauté de communes de Cœur de Nacre
5, rue de l'Eglise - BP 33 - 14440 Douvres-la-Délivrande
Tél. : 02 31 97 43 32 - Fax : 02 31 36 24 25 - Courriel : coeurdenacre@wanadoo.fr
Directeur de Publication : Laurent Huet - Directrice de la Rédaction : Fabienne Curet
Ont collaboré à ce numéro : Alain Yaouanc, Jean Alain Tranquard, Maryvonne Mottin, Marie-Françoise Caumont, Daniel Clarence, Gérard Poudou, Morgan Suzineau et Séverine Lefèvre.
Création, conception et réalisation : Image in France - 63, rue des Rosiers - 14000 Caen
Tél. : 02 31 23 16 16 - Fax : 02 31 23 16 17
Impression : Imprimerie Gazeau, 14440 Douvres-la-Délivrande - Tirage : 10 000 exemplaires

Dosier Ordres ménagers

Voilà maintenant 4 mois que la collecte sélective des déchets au porte à porte a été mise en place sur tout le territoire de la Communauté de communes "Cœur de Nacre".

Grâce aux efforts de chacun, la Communauté de communes a atteint des performances de tri honorables par rapport aux moyennes du Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC)

Il est à noter que la qualité de tri peut être améliorée car aujourd'hui 12,5 % de déchets du sac jaune et 1 % du sac bleu sont refusés par le centre de tri parce qu'ils ne sont pas recyclables.

Performances comparées de tri

	Cœur de Nacre*	SYVEDAC* (données 2003)
Corps creux	10,2	5,91
Corps plats	38,7	31,04
Verre	42	32,5

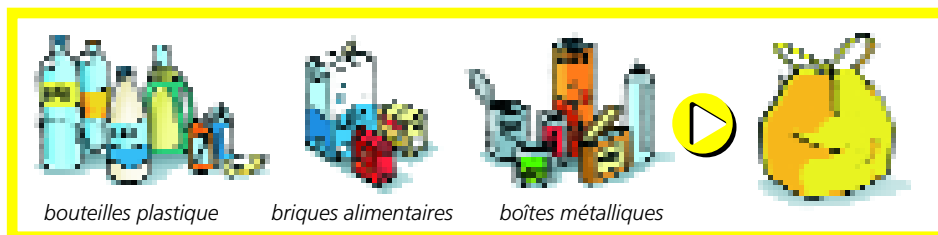
* en kg/hab/an

Rappel sur les consignes de tri

Les erreurs "classiques"

Dans le sac jaune pour les corps creux

Parmi les méprises les plus fréquentes, celles qui concernent les emballages en plastique : seuls bouteilles et flacons se recyclent avec les tétra (briques de lait, de jus d'orange...) et boîtes métalliques.

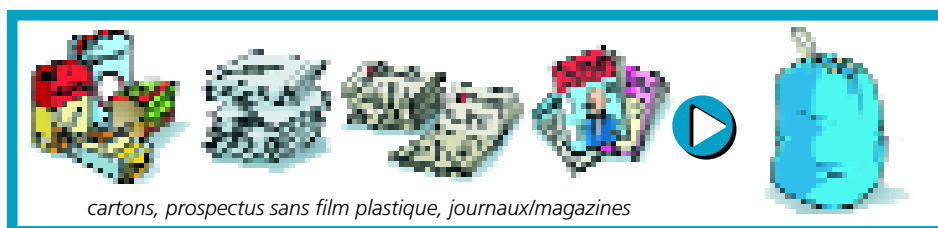


Les sacs de supermarché, les films plastiques qui entourent les bouteilles d'eau, ne sont pas recyclables. De même, les pots de yaourts vides sont jetés avec les ordures ménagères : leur recyclage n'est pas intéressant, car ils sont trop petits et le plus souvent souillés. En revanche, en les jetant dans la poubelle traditionnelle, leur énergie calorifique sera récupérée par voie d'incinération.



Dans le sac bleu pour les corps plats

L'erreur principale est d'oublier d'enlever le plastique qui emballe les magazines.



Une erreur qui coûte cher

Les consignes de tri ne sont pas à prendre à la légère : à chaque erreur de tri, c'est la collectivité (donc vous) qui paie. En effet, au centre de tri, les agents repèrent les erreurs puis doivent réacheminer les déchets jusqu'au centre d'incinération. Ces opérations représentent du temps et des coûts supplémentaires, notamment en terme de transport.

C'est pourquoi le sac restera sur le trottoir si les rippeurs (les éboueurs à l'arrière des bennes) le contrôlent et jugent sa qualité non conforme. Dans ce cas, ils apposent un autocollant « contenu non conforme » sur le sac, et tout le contenu rejoindra les ordures ménagères...

Lors de contrôle de terrain, on constate aussi que de trop nombreux foyers utilisent

les sacs jaunes et bleus distribués en mairie pour y mettre leurs ordures ménagères. Il est important de rappeler que les sacs jaunes et bleus sont réservés pour la collecte des recyclables.

Alors restez vigilants !

Les déchets collectés au porte à porte depuis le début de l'année représentent 2 566 tonnes soit déjà 125 kg/habitant.






Les résultats du recyclage des 4 premiers mois de l'année 2005

Sur cette énorme quantité de déchets produits, vous avez permis le recyclage de :

- 259 t de papier, cartons, magazines récupérés dans le sac bleu,
- 68 t de bouteilles plastiques, tétra, boîtes métalliques récupérés dans le sac jaune,
- 223 t de verre, récupérés dans les bornes d'apport volontaire

Le recyclage : les quantités, les économies, la deuxième vie

Il permet de grosses économies d'énergie, de ressources naturelles, vous participez donc concrètement au développement durable et la préservation des nos réserves en pétrole, en eau et en minerai...

Le recyclage	Résultats par habitant des 4 premiers mois 2005	Tendance /2004	Les économies de ressources générées	Les produits qui ont été fabriqués
	52 bouteilles de 1,5 l	+ 24 bouteilles	28 758 l de pétrole 10 676,7 m ³ de gaz naturel 1 année d'eau et 10 années d'électricité pour un foyer	51 870 pulls polaires et 780 bacs de collecte
	8 boîtes de conserve	+4 boîtes	20,55 t de minerai de fer 2 années d'électricité pour un foyer	20,8 voitures ou 17 814 boules de pétanques
	15 briques de 1 l	+7 briques	15,66 t de bois 4 mois d'eau et 11 mois d'électricité pour un foyer	44 438 rouleaux de papier cadeaux ou 53 325 rouleaux de papier toilette
	175 boîtes de céréales	+65 boîtes	675,99 t de bois 20 années d'eau et 70 année d'électricité pour un foyer	613 421 emballages en carton pour 6 bouteilles ou 1 165 500 boîtes à chaussures
	33 bouteilles de 75 cl	+4 bouteilles	146,92 t de sable 6 mois d'eau et 6 ans d'électricité pour un foyer	634 073 nouvelles bouteilles de 75 cl

Ces bons résultats ne doivent pas faire oublier qu'il reste encore plus de la moitié des déchets recyclables dans nos poubelles.

Dosier Ordres en action

Bon à savoir

Les collectes des déchets sont assurées normalement *les jours fériés*.

Les sacs qui sont présentés à la collecte des déchets verts doivent être ouverts, sinon ils ne sont pas collectés.

Déchèteries :

Les nouvelles cartes d'accès à la déchèterie* de Saint-Aubin/Mer sont disponibles en mairie pour les habitants de Basly, Bernières/Mer, Langrune/Mer.

Pour les habitants de Saint-Aubin/Mer, les cartes sont délivrées à la déchèterie de la commune, tous les lundis, de 15h à 17h durant le mois de Juin et Juillet, ensuite les cartes seront à retirer dans les bureaux de Cœur de Nacre situés 5 rue de l'église à Douvres-la-Délivrande.

**Ne pas oublier un justificatif de domicile et l'ancienne carte.*

Du côté des déchets professionnels

De nouveaux tarifs sont en vigueur pour les dépôts professionnels dans les déchèteries de Luc/Mer et de Saint-Aubin/Mer, sauf pour les gravats qui sont désormais interdits.

Nouveaux tarifs en vigueur

Gazon Branchages	Encombrants	Bois	Carton	Ferraille	Gravats
11 €/m ³	10 €/m ³	8 €/m ³	gratuit	gratuit	interdit

Comme l'avait annoncé la commission environnement dans le bulletin n°2, une consultation de toutes les administrations et de toutes entreprises présentes sur "Cœur de Nacre" a été lancée.

Cette étude concerne la gestion des déchets produits par ces établissements, elle consiste en l'envoi d'un courrier et d'un questionnaire qui permettront de mieux connaître les attentes des établissements administratifs ou professionnels et de mettre en place la redevance spéciale dès Janvier 2006.

Il est important que tous les destinataires de l'enquête retournent celle-ci complétée.

Que deviennent nos sacs jaunes et bleus ? Zoom sur le centre de tri

1) Vous triez

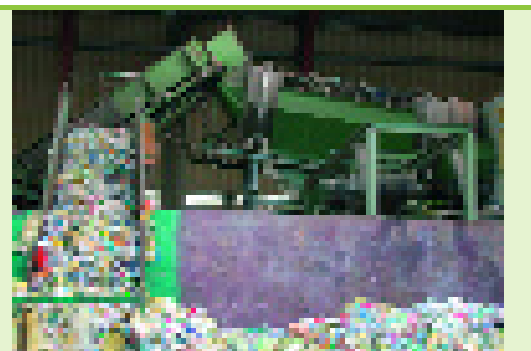
Sacs jaunes et bleus ou conteneurs d'apport volontaire pour le verre, tous ces nouveaux objets du tri font maintenant partie du décor.

Il ne vous reste plus qu'à trier vos déchets selon les consignes de "Cœur de Nacre". Et après ?

2) "Cœur de Nacre" collecte

La société ONYX, prestataire de la Communauté de Communes "Coeur de Nacre" ramasse au porte à porte des 11 communes, les sacs jaunes et bleus des 7 800 foyers chaque semaine.

La société ARD collecte toutes les semaines, les 40 points d'apport volontaire de verre.



3) "Cœur de Nacre" trie aussi

Le contenu des sacs est transporté vers le centre de tri géré par GDE à Rocquancourt. Le chargement est déversé sur une aire de stockage intérieure au centre de tri. Après un premier contrôle visuel, les matériaux sont poussés vers un tapis roulant.

Le verre, lui est stocké puis directement expédié vers l'usine de recyclage ou un tri plus poussé sera alors effectué.

Le tri des matériaux est en grande partie manuel. Des trieurs, installés le

Aménagement de l'espace



long d'un tapis roulant, séparent les 2 sortes de bouteilles plastique, les briques alimentaires du sac jaune et le papier du carton pour le sac bleu (car ils ne sont pas envoyés dans la même usine de papeterie). Chacun des agents récupère un matériau ; les emballages en acier sont séparés par un gros aimant.

Le transport des balles est effectué en semi-remorques où les matériaux sont transformés en une nouvelle matière première secondaire.



Schéma d'itinéraire de voirie douce

Le Conseil communautaire a validé le schéma d'itinéraire de voirie douce selon le plan réalisé par les membres de la commission, et s'est prononcé pour que l'intérêt communautaire des voiries douces se limite aux voiries concernées par ce schéma et pour les dépenses d'investissement (création des liaisons, acquisition

foncières nécessaires, etc...) et à leur balisage. Les dépenses d'entretien de ces voies étant du ressort des collectivités géographiquement et juridiquement concernées.

Cet itinéraire de randonnée pédestre sera balisé d'ici la fin de l'année.

Budget 2005

Les euros de Cœur de Nacre

Le budget 2005 de votre Communauté de communes s'équilibre à 3 925 000 € en fonctionnement et 800 000 € en investissements. 1 639 000 € sont reversés aux communes, le reste étant consacré aux activités de la Communauté.

Le résultat de fonctionnement 2004, inclus dans ce budget était de 706 000 € dont 600 000 € sont affectés à la section investissement, qui faisait apparaître un besoin en financement de 59 000 € à l'issue de l'exercice, et le solde en report de fonctionnement.

Une structure légère

Avec un effectif moyen de moins de 3,8 salariés, Cœur de Nacre présente une structure légère qui limite les charges fixes. Elle n'en n'est pas moins efficace.

- 1 secrétaire (adjoint administratif),
- 1 technicien déchets (rédacteur contractuel),
- 2 professeurs de musique (dont 1 à temps partiel).

Par ailleurs, du personnel administratif mis à disposition permet de compléter cette équipe : une adjointe administrative (finances) et le directeur des services de la commune de Douvres-la-Délivrande (conseil).

Les ressources

Elles comprennent :

- l'ensemble de la taxe professionnelle perçue sur le territoire de la Communauté (1 435 000 €, y compris la dotation

complémentaire de l'Etat, en diminution de 1,32 %) ;

- la taxe sur les ordures ménagères, fixée à 1.750.000 euros, qui couvre des charges en augmentation sensible : augmentation des services rendus, charge de l'incinération en progression ;
- dotation de l'Etat estimée à 600 000 € au moment du vote du budget. L'avenir montrera une dotation finale avec 100 000 € de plus ;
- le report de l'excédent évoqué plus haut ;
- quelques recettes diverses.

Les charges de fonctionnement (voir tableau ci-dessous)

On notera le volume du poste déchets dont le financement pose de délicats problèmes de

répartition. En effet, la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, qui figure sur votre feuille de taxes foncières est liée à la valeur locative des propriétés. Celles-ci sont inégales sur le territoire de Cœur de Nacre. La valeur tient compte également du service rendu.

Investissements et ZAE

Les 2 postes les plus importants en investissement sont :

- les frais d'achat de la ZAE de la Fossette à la commune de Douvres,
- l'aménagement de cette zone avec la viabilisation d'une nouvelle tranche de ce site d'intérêt économique, qui accueillera de nouvelles activités créatrices d'emploi,
- les frais d'études du centre aquatique, projet actuellement au stade de l'APS (avant-projet sommaire), qui devrait se poursuivre en 2005 par la préparation de l'appel d'offres et la recherche des financements.

Les charges de fonctionnement

Activités	Montant (€)	
Général	1 639 167	<i>Reversement aux communes (retour taxe professionnelle, dotation de solidarité)</i>
Administration générale	146 640	<i>Fonctionnement de la Communauté de communes</i>
Communication	12 200	
Fêtes et cérémonies	4 000	
Relais assistantes maternelles (RAM)	29 600	<i>Conventionnement avec la Mutualité Française</i>
Prévention spécialisée	36 580	<i>Conventionnement avec l'ADAJ</i>
Déchets	1 751 390	
Ecoles de musique	232 520	<i>Conventionnement avec l'ADEM et la SEMI.</i>
Centre aquatique	5 000	<i>Etudes (voir aussi investissements)</i>
Aménagement	25 500	<i>Caen-Métropole</i>
Voirie routes	5 000	<i>Voirie douce (voir aussi investissements)</i>
Economie	37 403	<i>Promotion du tourisme, subventions ZAE</i>

Développement économique

Des terrains disponibles dans la ZAE de la fossette à Douvres-la-Délivrande

La ZAE de la Fossette à Douvres-la-Délivrande est une des 3 zones d'intérêt communautaire de Cœur de Nacre mais la seule qui peut encore accueillir de nouvelles entreprises.

Aujourd'hui, ce sont 20 000 m² supplémentaires qui vont bénéficier d'un aménagement permettant d'accueillir une douzaine d'entreprises. Dans un cadre agréable, proche des grands axes routiers

et des multiples services qu'offre la commune de Douvres, la ZAE de la Fossette a de nombreux atouts pour séduire des chefs d'entreprises, y compris le prix du m² de terrain.

Communauté de commune
"Cœur de Nacre"
Tél. : 02 31 97 43 32

Afisi@saile

Le Relais Assistantes Maternelles Cœur de Nacre et ses activités



Le RAM Cœur de nacre a pour mission d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles en proposant des animations (réunion à thème, atelier d'éveil...) afin de promouvoir la formation des assistantes maternelles.

Il est un lieu privilégié d'informations, d'écoute, d'accompagnement pour les parents employeurs et futurs employeurs, les assistantes maternelles et de socialisation pour les jeunes enfants.

Le relais accueille les enfants dans des ateliers d'éveil à partir de 3 mois. Ce sont des moments de jeux, de plaisir partagé entre l'enfant et l'adulte qui l'accompagne. Chaque enfant y trouve son intérêt en fonction de son âge et de ses envies, **même les bébés.**

Des réunions animées par des professionnels ont été récemment proposées aux Assistantes maternelles, sur des thèmes tels que « *les accidents domestiques* » et « *l'alimentation chez le jeune enfant* », ainsi qu'une formation aux Arts plastiques.

Enfin, le relais organise deux sessions de formation aux premiers secours dispensés par le CESAP (Centre de prévention santé) en septembre et novembre. Ainsi, sur inscription individuelle, 20 Assistantes maternelles bénéficieront de cette formation afin de connaître les gestes d'urgence et de pouvoir les appliquer auprès des enfants dont elles ont la responsabilité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Stéphanie Dubois, animatrice du Relais :

Relais Assistantes Maternelles Cœur de Nacre

31, rue Hervé Leguillon

14990 Bernières sur Mer

Tél. : 02.31.73.14.47 - Fax : 02.31.73.63.56

Prévention

La commission « *prévention* » dont les membres représentent le Conseil Général, les collèges de Douvres, le collège de Courseulles, les lycées de Douvres, la Gendarmerie de Douvres, la CPAM, l'ADAJ, les élus, avec l'appui de deux stagiaires éducateurs a mis en place une action de prévention des conduites addictives.

Les élèves de nos trois collèges ont réalisé un travail d'expression :

- *Saynettes au collège de Quinquefeuille*
- *Affiches au collège la Maitrise Notre Dame*
- *Micro-trottoir au collège Clément Marot*

En final, 500 élèves de 4^e se sont retrouvés le 17 Mai pour débattre de ces questions. Cette journée a été suivie de trois rencontres en soirée :

- *Deux rencontres avec les parents (Bernières et Anguerny) animées par B. Cirrode.*
- *Une soirée jeunes (Cresserons) animée par D. Olivier.*



Temps de parole à Clément Marot.

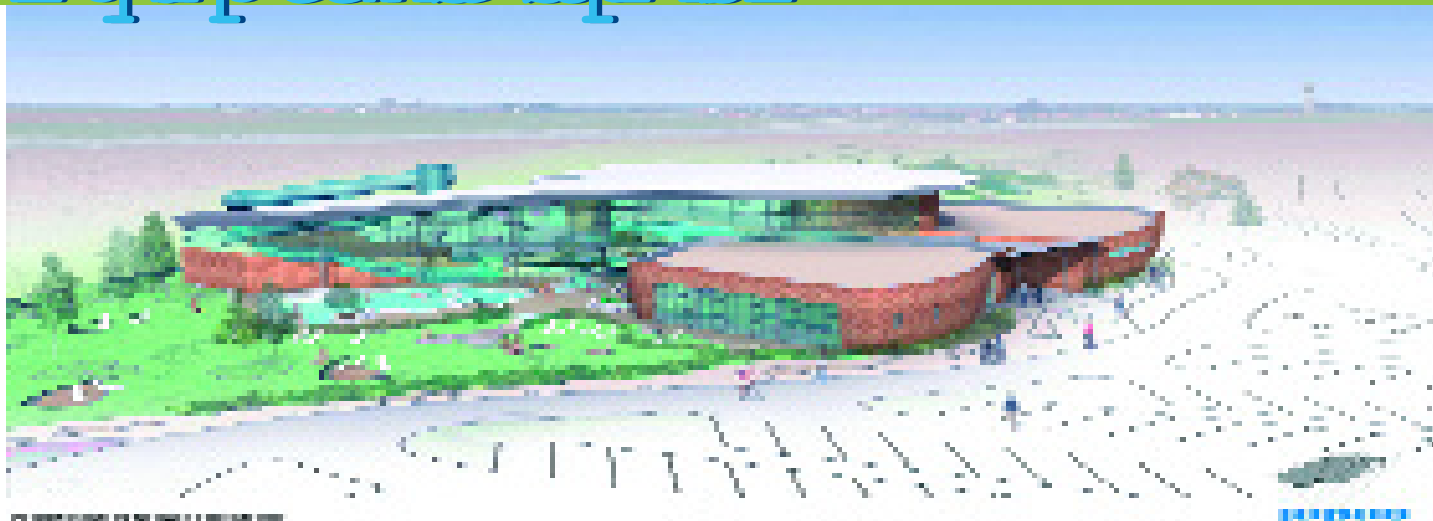
Ce travail d'information et d'échanges sur des sujets sensibles, tout en mettant en garde sur les conduites à risques, a incité nos jeunes à prendre la parole.

Si les collégiens ont dit avoir apprécié ce temps de parole nous pouvons regretter le peu de participation des familles.

Toujours dans le cadre « *prévention* » un chantier en juillet et un en août sont organisés pour les jeunes de 14 à 17 ans. Un stage sports mécaniques est programmé fin juillet.

Pour tout renseignement s'adresser à l'ADAJ.

Équipements sportifs



Le futur complexe aquatique : un projet fédérateur

Lorsqu'en 2003 les représentants mandatés des 11 communes de l'actuel « Cœur de Nacre » délibèrent sur les différentes compétences transférables et sur le contenu de chacune d'elles, l'un des points sur lequel se fit l'accord général fut le projet de réalisation, considérée comme prioritaire, d'un complexe aquatique.

C'était la reprise d'une idée vieille de plus de dix ans, ayant fait l'objet de sérieuses études menées par le Syndicat intercommunal de faisabilité. Le premier réflexe de la commission intercommunale chargée du dossier fut de proposer au Conseil Communautaire de confier à D2X International, interlocuteur précédent, « la réalisation d'une étude complémentaire permettant de compléter les études précédentes ». (délibération du 28 mai 2003)

Depuis cette date, un certain nombre d'étapes sont venues marquer le cheminement de ce projet :

Octobre 2004

- Convention avec D2X International
- Mission de programmation, subvention et concours de maîtrise d'œuvre.

Février 2004

- Choix d'un scénario avec toboggan
- Coût prévisionnel de 5 872 414 € HT
- Mission d'élaboration des programmes technique et fonctionnel détaillés

Juillet 2004

- Approbation du programme

- Convention avec D2X International pour la suite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- concours et choix du lauréat, mise au point du marché de maîtrise d'œuvre et suivi des études, consultation des entreprises
- suivi du programme en phase travaux.

- Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse

novembre 2004

- Le jury de concours sélectionne 3 équipes

février 2005

- Le jury de concours sélectionne le lauréat, le Cabinet JAPAC.

4 mai 2005

- Signature du marché de maîtrise d'œuvre par le Président Laurent Huet.

Le projet retenu, qui devrait voir le jour sur le territoire de la commune de Douvres-la-Délivrande, derrière le Super U, en bordure de la route de Tailleville, a particulièrement

séduit le jury, à la fois par son architecture aux lignes souples et douces, aux grandes surfaces vitrées offrant une transparence et une grande luminosité intérieure, permettant une perspective intéressante vers la côte.

Il comprendra, outre divers bassins intérieurs et extérieurs (bassin nordique permettant une fréquentation toute l'année), un bloc destiné essentiellement aux activités aquatiques, et un bloc offrant de multiples possibilités (hammam, sauna, salle de fitness, salle de remise en forme...)

Il s'agit donc d'un grand projet fédérateur, qui doit valoriser notre Communauté de Communes et lui permettre d'offrir un produit d'exception. S'il doit être un « phare » économique pour Cœur de Nacre – en favorisant la création d'un minimum de 14 emplois directs – il constituera également un établissement au service de tous les scolaires de Cœur de Nacre, auxquels ce type d'équipement fait cruellement défaut aujourd'hui.

Les phases d'affinement du projet sont maintenant en cours, et si ces études complémentaires et les recherches de financements répondent à nos attentes, les travaux pourraient commencer d'ici 10 à 12 mois et durer environ 1 an et demi.

**Le Vice-Président
Alain Tranquart**

